

LICENCE STAPS-EDUCATION ET MOTRICITÉ

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence

Domaine ministériel : Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives

PRÉSENTATION

La licence STAPS "Education et Motricité", en six semestres, permet aux étudiants d'acquérir une culture disciplinaire en STAPS et d'envisager des débouchés professionnels vers les métiers de l'enseignement ou de l'animation périscolaire. Le contenu des études (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques) comprend :

- * Des enseignements scientifiques appartenant à divers champs (sciences biologiques, sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation).
- * Des enseignements théoriques et pratiques portant sur de nombreuses activités sportives.
- * Des stages d'intervention en milieu scolaire (écoles primaires, collèges, lycées).
- * Des outils de communication (langues, informatique, expression écrite et orale).
- * Des enseignements sportifs optionnels spécialisés

Après trois semestres généralistes, l'étudiant s'oriente ensuite vers les contenus de la spécialité Éducation et Motricité.

PLUS D'INFOS

Effectif : Tarbes : 250 /
Anglet : 60



Sciences et Techniques
des Activités Physiques et Sportives

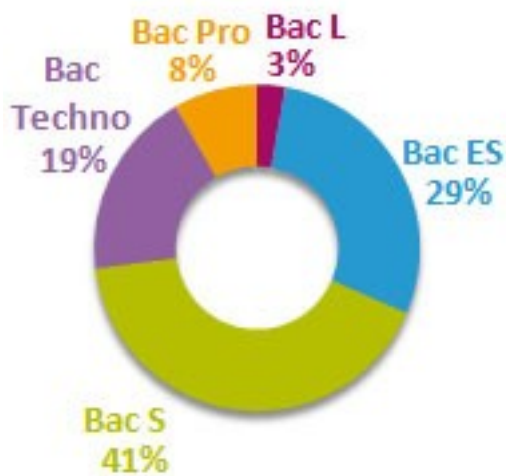
Sites de Tarbes et Anglet

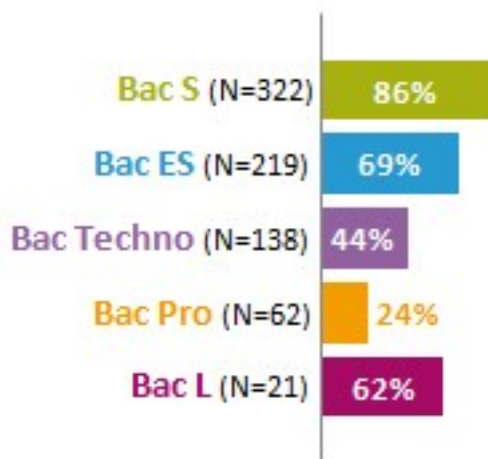


Promotions à taille humaine

Promotion L1 2017/2018 : 240 étudiants inscrits

Qui s'inscrit ? Quel profil pour réussir ?





* Étude menée à partir des effectifs de 4 années universitaires (2012-2016)

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

La Licence STAPS mention Education et Motricité vise à :

- * Observer, comprendre, analyser et améliorer les performances et les réalisations motrices.
- * Concevoir, transmettre et évaluer les activités physiques, sportives et artistiques au regard des objectifs de l'enseignement de l'éducation physique et sportive et en fonction de différents publics.
- * Apporter les connaissances scientifiques pluridisciplinaires et développer les compétences techniques relatives aux différentes pratiques sportives.
- * Développer les connaissances et compétences pédagogiques et didactiques indispensables à la profession d'enseignant intervenant en milieu scolaire, associatif,...
- * Développer les compétences méthodologiques et technologiques facilitant la fonction animation de l'enseignement.

CONTENU DE LA FORMATION

Volume horaire hebdomadaire en L1 : 25 heures environ

Spécificités :

- Tronc commun pendant les 3 premiers semestres.

- Début de spécialisation à partir du 4e semestre.
- 1/3 des enseignements est constitué des APSA, le reste concerne les sciences de la vie, les sciences humaines et les sciences sociales.
- Stages en pratique accompagnée en L2 (premier degré) et L3 (second degré)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
 - EC1 : Danse
 - EC2 : Athlétisme
 - EC3 : Rugby
- *UE 2 : Anatomie (Obligatoire)*
 - EC1 : Anatomie
- *UE 3 : Physiologie (Obligatoire)*
 - EC1 : Physiologie
- *UE 4 : Sciences sociales (Obligatoire)*
 - EC 1 : Histoire du sport - généralités
 - EC 2 : Analyse du champ sportif - généralités
- *UE 5 : Introduction à la psychologie (Obligatoire)*
 - EC 1 : Introduction à la psychologie
- *UE 6 : Outils de communication (Obligatoire)*
 - EC 1 : Anglais
 - EC 2 : Informatique
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
 - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
 - Campus de Tarbes - Espagnol
 - EC 3 : Autre option UPPA

Semestre 2

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
 - EC 1 : Escalade
 - EC 2 : Natation
 - EC 3 : Judo
- *UE 2 : Neurophysiologie et biomécanique (Obligatoire)*
 - EC 1 : Neurophysiologie et biomécanique
- *UE 3 : Sciences sociales (Obligatoire)*
 - EC 1 : Histoire du sport - thématiques
 - EC 2 : Analyse du champ sportif - thématiques
- *UE 4 : Psychologie (Obligatoire)*

- EC 1 : Psychologie de l'apprentissage
- EC 2 : Psychologie sociale
- *UE 5 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
 - EC 1 : Pensée éducative contemporaine
 - EC 2 : Méthodologie de l'intervention
- *UE 6 : Projet professionnel (PPE) (Obligatoire)*
 - EC 1 : Projet professionnel (PPE)
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
 - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
 - Campus de Tarbes - Espagnol
 - EC 3 : Autre option UPPA

Semestre 3

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
 - EC 1 : Acrosport
 - EC 2 : Badminton
 - EC 3 : Step
- *UE 2 : Anatomie fonctionnelle (Obligatoire)*
 - EC 1 : Anatomie fonctionnelle
- *UE 3 : Physiologie des qualités physiques (Obligatoire)*
 - EC 1 : Physiologie des qualités physiques
- *UE 4 : Histoire des APSA (Obligatoire)*
 - EC 1 : Histoire des APSA
- *UE 5 : Psychologie du développement (Obligatoire)*
 - EC 1 : Développement psychologique
 - EC 2 : Développement psychomoteur
- *UE 6 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
 - EC 1 : Grands modèles pédagogiques
 - EC2 : Méthodologie de l'intervention
- *UE 7 : Langues (Obligatoire)*
 - EC 1 : Anglais
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
 - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
 - Campus de Tarbes - Espagnol
 - EC 3 : Autre option UPPA

Semestre 4

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
 - EC 1 : Course demi-fond
 - EC 2 : Gymnastique rythmique
 - EC 3 : Volley
 - EC 3 : Handball
- *UE 2 : Effets physiologiques de l'exercice (Obligatoire)*
 - EC 1 : Effets physiologiques de l'exercice
- *UE 3 : Sociologie (Obligatoire)*

- EC 1 : Sociologie
- *UE 4 : Psychologie de la performance (Obligatoire)*
 - EC 1 : Psychologie de la performance
- *UE 5 : Outils de communication (Obligatoire)*
 - EC 1 : Expression Ecrite et Orale
 - EC2 : Informatique
 - EC 3 : Anglais
- *UE 6 : Histoire de l'EPS : les méthodes (Obligatoire)*
 - EC 1 : Histoire de l'EPS - les méthodes
- *UE 7 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
 - EC 1 : Sciences de l'éducation
- *UE 8 : Règlementation (Obligatoire)*
 - EC 1 : Règlementation
- *UE 9 : Stage (Obligatoire)*
 - EC 1 : Suivi de stage (stage 40h)
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
 - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
 - Campus de Tarbes - Espagnol
 - EC 3 : Autre option UPPA

Semestre 5

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
 - EC 1 : Natation
 - EC 2 : Musculation
 - EC 2 : Boxe
 - EC 3 : Lancer
 - EC 3 : Saut
- *UE 2 : Anglais (Obligatoire)*
 - EC 1 - Anglais
- *UE 3 : Histoire (Obligatoire)*
 - EC 1 : Histoire de l'EPS : XIXeme siècle à nos jours
- *UE 4 : Sociologie (Obligatoire)*
 - EC 1 : Les courants de la sociologie du sport
- *UE 5 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
 - EC 1 : Sciences de l'éducation
- *UE 6 : Didactique des APSA 1 (Obligatoire)*
 - EC 1 : Didactique des APSA 1
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
 - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
 - Campus de Tarbes - Espagnol
 - EC 3 : Autre option UPPA

Semestre 6

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
 - EC 1 : Basket ball

- EC 2 : Course d'orientation
- EC 3 : Arts du cirque
- EC 3 : Gymnastique artistique
- UE2 - *Anglais (Obligatoire)*
 - EC 1 - Anglais
- UE 3 : *Didactique des APSA 2 (Obligatoire)*
 - EC 1 : Didactique des APSA 2
- UE 4 : *Sciences sociales (Obligatoire)*
 - EC 1 : Histoire : les textes officiels
 - EC 2 : Méthodologie de l'écrit d'histoire
- UE 5 : *Sciences de l'éducation : écrit 2 (Obligatoire)*
 - EC 1 - Sciences de l'éducation
 - EC 2 : Méthodologie de l'écrit de sciences de l'éducation
- UE 6 : *Didactique des APSA 3 (Obligatoire)*
 - EC 1 : Didactique des APSA 3
- UE 7 : *Stage (Obligatoire)*
 - EC1 - Suivi de stage (stage 40h)
- UE libre (A choix: 1 Parmi 3)
 - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
 - Campus de Tarbes - Espagnol
 - EC 3 : Autre option UPPA

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Le régime spécial d'études (R.S.E.)

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- * engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau
- * artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation.

Un  soutien peut être proposé tout au long du cursus.

CONDITIONS D'ACCÈS

Primo-entrants :

1^{ère} étape : Candidature Parcoursup <https://www.parcoursup.fr/>

2^{ème} étape : Une fois votre bac obtenu et votre vœux confirmé, vous pouvez effectuer votre inscription administrative en ligne : <https://formation.univ-pau.fr/fr/inscription/inscription-en-ligne.html>

3^{ème} étape : les informations concernant la pré-rentrée en STAPS sont accessibles ici : <https://formation.univ-pau.fr/fr/inscription/etudiants-selectionnes-pour-integrer-staps.html>

Les étudiants du STAPS de Tarbes (Admis, ayant 1 semestre de retard ou redoublant (hors Licence 1)) doivent se réinscrire obligatoirement par le web sur l'ENT (espace numérique de travail) de l'UPPA.

Les étudiants étrangers doivent contacter le service des relations internationales : <http://ri.univ-pau.fr>

ATTENTION : les étudiants précédemment inscrits dans un autre établissement doivent se renseigner auprès du secrétariat du

STAPS : ✉ secretariat.staps@univ-pau.fr, avant de déposer un dossier.

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Candidatures en Licence

- Ouverture des candidatures : 12 avril 2021
- Fermeture des candidatures : 11 juin 2021
- Réponses aux candidats : 25 juin 2021

Candidatures en Master EPPM

- Ouverture des candidatures : 6 avril 2021
- Fermeture des candidatures : 11 juin 2021
- Réponses aux candidats : 25 juin 2021

Candidatures en Master MEEF EPS

- Ouverture des candidatures : 26 avril 2021
- Fermeture des candidatures : 17 mai 2021
- Réponses aux candidats : 21 juin 2021

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Diplôme requis en L1 : BAC S, L, ES. Bac technologique et Bac professionnel en fonction des profils des élèves et de leurs projets.

niveau requis en L2 : L1 de STAPS ou équivalence sur dossier

niveau requis en L3 : L2 EM de STAPS ou équivalence sur dossier

- Capacité à pratiquer et connaître des activités sportives en vue de les encadrer et de les animer en toute sécurité.

- Être pédagogue, avoir le goût du contact, être capable de travailler en équipe, être à l'écoute des autres ...

<http://staps.univ-pau.fr/live/licences-staps/programme>

POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence STAPS :

- * [Master STAPS : parcours expert en préparation physique et mentale et optimisation de la performance](#)
- * [Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation \(MEEF\) : éducation physique et sportive \(CAPEPS\)](#)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

— **Les métiers de l'éducation** : Animateur(trice) d'activités physiques et sportives polyvalent(e) en milieu périscolaire

Après un bac +5 et plus :

— **Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Professeur(e) d'éducation physique et sportive, Professeur(e) des écoles, Enseignant(e)-Chercheur(euse)

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : centres de loisirs périscolaires, établissements d'enseignement du secondaire, universités, associations.

Quelques exemples de secteurs d'activité :éducation, enseignement, recherche, activités physiques sportives et artistiques, loisirs.

Témoignages d'anciens diplômés

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence STAPS à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-staps.html>

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO-IF** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

*N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un **transfert de doss[er]**.*

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Tarbes

RESPONSABLE(S)

PROFESSEUR AGREGÉ Travaillot Martine
martine.travailot@univ-pau.fr

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Secrétariat STAPS
Tel. 05-62-56-61-00
secretariat.staps@univ-pau.fr